



LE PIED À L'ETRIER No. 36

Message du Président

Qui veut comprendre l'équitation de tradition française doit en connaître les origines.

Nous avons publié il y a un certain temps (no. 22) un bref résumé de la vie et de l'œuvre de François Baucher. La trilogie, qui se terminera avec le Général L'Hotte, se poursuit donc naturellement en présentant dans ce numéro la méthode et les exploits du Comte d'Aure. Il est évident que le peu de place que nous pouvons accorder dans cette feuille à des articles de ce genre ne permet pas de développer des sujets aussi vastes. Mais notre but est de donner quelques points de repaire et d'inciter peut-être le lecteur à approfondir ses connaissances en consultant des ouvrages spécialisés. Profitons-en pour rappeler que la bibliothèque de l'Etrier possède une importante littérature équestre qui est à la disposition de nos membres. Vous trouverez également dans ce nouveau numéro du Pied-à-l'Etrier vos rubriques habituelles. Saluons en passant les beaux exploits sportifs de certains de nos membres, prouvant la bonne santé de notre société.

Pierre-Paul Grivel

Un beau dimanche à Vulbens

Le Saut-Cross+Dressage de Vulbens s'est déroulé le **dimanche 6 août**, sous un soleil resplendissant, sur le bel emplacement du Manège de Corinne et René Aberlé. Près de 60 concurrents se sont présentés pour les épreuves de terrain. La catégorie 1, réservée aux débutants, est celle qui a connu le plus grand nombre d'inscriptions, ce qui est encourageant pour les organisateurs; elle a été remportée par **Tiffany Benoit montant Toscane**.

La catégorie 2, ouverte à des cavaliers déjà plus avancés, a vu la victoire de **Laurence Steiner montant Wallance**. Et c'est **Katia Piemontesi sur Uderzo Bougaux** qui a remporté l'épreuve de catégorie 3 destinée aux cavaliers ayant déjà de l'expérience sur les parcours de cross.

En parallèle se déroulait une manche du championnat genevois de dressage qui a réuni une quarantaine de concurrents. Les programmes FB06/60 et FB10/60 étaient proposés pour les catégories des non-licenciés. Ils ont tous les deux vu la victoire **d'Emily Sladen montant Abichi**, avec des résultats de 66,36% et de 67,84%. Les licenciés devaient présenter le programme L16/60. Chelsea XI, la monture de Marie Guichard, s'est imposée avec un résultat de 65,97%. Devant le beau succès de cette réunion, les organisateurs nous invitent déjà pour le dimanche 5 août de l'an prochain, avec certainement des nouveautés à la clé.



© L'Etrier, société hippique de Genève
233 route de la Capite, 1222 Vézenaz
www.etrier-ge.ch

Des membres de l'Etrier à l'honneur

Double médaille d'or pour notre vice-présidente **Gabrielle Bouvier** puisque, avec son beau **Daily Delight**, elle remporte, en cat. L, les championnats genevois et romand de dressage.



Gabrielle Bouvier

Quant à **Corinne Streit**, elle aussi membre du comité, elle est, avec son fidèle **Ricci V**, médaille de bronze en cat. M du championnat romand de dressage. Bravo Mesdames, et merci de porter le dressage de Genève en de si belles places!!!

Dates à réserver

Le 6^{ème} Concours de Dressage de Genève aura lieu les 23, 24, et 25 mars 2018 à Evordes.

Dimanche 5 août 2018: **Saut-Cross+Dressage à Vulbens**.

D'autres manifestations sont prévues, entre autres:

Conférence-démonstration « Comment juge le juge? ».

Concours de Dressage d'Entraînement.

Vous en trouverez prochainement les dates et les détails sur notre site internet www.etrier-ge.ch.

Le Comte d'Aure (1799-1863)

Antoine Cartier d'Aure est né à Toulouse en 1799 dans une famille noble. Il fait ses études au célèbre collège de La Flèche puis est élève-écuyer à la Grande Ecurie de Versailles sous les ordres des sévères frères d'Abzac. Il est nommé écuyer ordinaire du manège royal et instructeur des pages en 1821. Il devient ensuite écuyer cavalcadour (c'est-à-dire enseignant des princes) de Louis XVIII et de Charles X. Durant quelque temps, il dirige un manège privé à Paris où il a pour élèves les trois fils de Louis-Philippe. Il sera également écuyer de Napoléon III. Antoine d'Aure est un homme du monde, cultivé, fin, ne dédaignant ni l'humour ni parfois la gaillardise. Mais son passage au Manège de Versailles en a fait aussi un brillant cavalier au talent et à l'intuition extraordinaire, alliant une énergie et un courage pouvant aller même au détriment du bon sens.



La Pallanterie
Manège de Genève

Manège de la Pallanterie
Tél: 022 752 38 44 Fax: 022 752 46 14
reception@lapallanterie.ch www.lapallanterie.ch



Tous ceux qui ont pu l'admirer à cheval louent son assiette inébranlable (acquise au « sans-étriers » intensif de l'Ecole de Versailles), sa puissance impressionnante des jambes et sa légèreté inégalée des mains. A 28 ans il déployait tout ce que la jeunesse, la grâce, jointe à une habileté consommée, pouvaient produire de plus séduisant dans l'art de l'équitation. Il invente des figures nouvelles, en particulier le changement de pied au galop à chaque temps (Baucher déclarera qu'il l'avait aussi inventé à la même époque!).

Mais malgré ses grandes connaissances dans l'équitation classique et son admiration pour Pluvinel, c'est l'équitation de campagne (aujourd'hui on dit équitation d'extérieur ou équitation sportive) qu'il veut promouvoir. Peut-être est-ce son côté « casse-cou » qui le pousse dans cette direction? En essayant d'adapter ces deux points de vue il va faire œuvre de chef d'école et inspirera le style de l'équitation française moderne. Il écrira que « l'équitation instinctive doit être aujourd'hui la base de la nôtre » et ailleurs « l'art en se généralisant doit se simplifier; il doit être appliqué de nos jours à régulariser les allures, à posséder le cheval tout en lui laissant son énergie naturelle et en l'aidant à développer, presque de lui-même, les qualités qui lui sont propres ».

Nommé Ecuyer en Chef à Saumur en 1846, il préconise dans son programme les courses de steeple, les courses de trot, le débouillage et le dressage des poulains, le redressement des chevaux rétifs, et, comme il est un peu espiègle, les courses de vitesse au pas et les courses de lenteur au galop.

Sa philosophie de l'équitation est en somme assez simple. Le principe essentiel de sa méthode est l'opposition des épaules aux hanches, mais cela exige évidemment une grande franchise d'impulsion et un cheval tendu et sur la main. Il fait un grand emploi de la rêne d'opposition dont il est d'ailleurs le premier à en avoir exposé clairement les effets. A la volte ronde, où le cheval infléchit latéralement son corps tout entier pour suivre la courbure de la ligne, il préférera la volte polygonale où le cheval restant droit tourne d'une seule pièce par les deux bouts, comme un bateau. (L'écuyer Limousin du Cadre Noir n'a-t-il pas il y a quelques années rappelé ce principe pour obtenir la décontraction de la nuque!). Dans sa méthode, d'Aure dit « qu'il faut comprendre et essayer de tourner la difficulté avant de la réduire avec toute la virilité convenable » et aussi « utiliser les résistances les unes contre les autres de telle manière que la résultante de leur opposition conduise mécaniquement le cheval à exécuter les ordres de son cavalier ».

Pour l'embouchure d'Aure préfère la bride au bridon (le filet), car, selon lui, la bride est un soutien des membres soulageant le galop.

Il a aussi expérimenté les innovations de l'école anglaise et on lui doit l'introduction en France de la selle anglaise et du trot enlevé (ce dernier étant très décrié à ses débuts pour son indécence!!).

D'Aure et Baucher, (voir le Pied-à-l'Etrier no. 22), que tout séparait, mais tous deux fabuleux exécutants, brillaient dans le monde équestre parisien de cette première moitié du XIXème siècle. Des clans se formaient pour soutenir l'une ou l'autre des doctrines et la polémique était violente. L'armée, en quête de vérité pour la réforme de son enseignement, comptait les coups. Des expériences furent tentées, des démonstrations essayèrent d'influencer les Etats-Majors. Mais l'équitation utilitaire suffit au soldat en campagne et d'Aure s'en était fait le champion. Le couperet tomba en 1845, la méthode d'Aure était adoptée par l'armée française. D'Aure triomphait, Baucher était écoeuré. C'est ainsi que l'équitation d'extérieur prit à Saumur une importance qui allait totalement à l'encontre de l'équitation de manège qui avait été imposée à l'Ecole. Les landes des environs de Saumur vont alors servir de terrain d'entraînement.

Virtuose étourdissant, casse-cou parfois trop téméraire, d'Aure était plus un praticien qu'un pédagogue et son enseignement était, dit-on, médiocre. On peut peut-être le résumer en le citant lui-même: « Regardez-moi et faites de même ».



Antoine d'Aure

Il a cependant laissé un certain nombre de textes. En plus de ses deux livres parus en 1834 et en 1850, il a écrit onze articles dont plusieurs ont trait à l'élevage car il est l'un des premiers à s'être préoccupé de l'amélioration de la race chevaline.

Cardiaque depuis de nombreuses années, le Comte d'Aure s'éteint en 1863. Mais les baucheristes et les d'auristes n'ont pas fini pour autant de s'affronter et il faudra attendre l'autorité et le talent du Général L'Hotte pour faire l'osmose de ces deux doctrines.

septembre 2017 PPG / SD